

Informations officielles

Mai 2026
Numéro 05/2026

Commune de Senarclens



Route de l'Etraz 12
1304 Senarclens
021 861 39 51
greffe@senarclens.ch

Horaires d'ouverture :
Mardi 9h00 à 11h00
Mercredi 17h00 à 19h00

CONVOCATION POUR L'ASSERMENTATION DES AUTORITES COMMUNALES ET MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, vous êtes invités à participer à l'Assemblée du Conseil Général consacrée à l'assermentation des Autorités Communales et des membres du Conseil Général, le

Mardi 26 mai 2026, à 18 heures, à la Salle Villageoise

L'ordre du jour est le suivant :

1ère partie sous la présidence de Monsieur le Préfet :

1. Accueil
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du/de la syndic.que
8. Election du/de la président.e du Conseil
9. Election du/de la secrétaire du Conseil

2ème partie sous la présidence du nouveau – de la nouvelle président.e :

10. Election du/de la vice-président.e
11. Election des scrutateurs.trices
12. Election des scrutateurs.trices suppléant.e.s
13. Election des membres de la Commission de gestion
14. Election des membres de la Commission des finances
15. Election des membres de la Commission communale de recours
16. Election des commissions permanentes
17. Nomination des délégué.e.s des associations intercommunales
18. Nomination des délégué.e.s suppléant.e.s des associations intercommunales

Au plaisir de vous y retrouver nombreux, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Le président
Roberto Rossetti

La secrétaire
Paula Almeida

**Ouvert à toute personne répondant aux critères d'éligibilité,
qu'elle soit suisse ou étrangère**